

**UNIVERSITE DE LUBUMBASHI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**DEPARTEMENT DES LANGUES ET AFFAIRES**

---



**RAPPORT DE STAGE EFFECTUE A LA  
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE  
(CNSS-KATANGA 1) LUBUMBASHI**

**Du 15 février au 11 mars 2021**

Présenté par : NKULU  
MULONGOY Sediv

Promotion : Deuxième licence  
langues et affaires

**ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

# TABLE DE MATIERE

TABLE DE MATIERE.....	I
LISTE D'ABREVIATION .....	III
AVANT-PROPOS .....	IV
INTRODUCTION .....	1
PLAN SOMMAIRE .....	2
CHAPITRE I APERCU HISTORIQUE DE LA CNSS .....	3
Section I. Historique.....	3
1. Création de la CNSS .....	3
2. Situation Géographique .....	4
3. Définition et caractère de la sécurité sociale.....	4
4. Mission de la caisse nationale de sécurité sociale.....	5
A. Taux des cotisations .....	5
B. Les ressources financières de la caisse nationale de sécurité sociale	6
5. Structure de la caisse nationale de sécurité sociale .....	6
5.1. Structure organique .....	6
5.1.1 Le conseil d'administration .....	7
5.1.2 La direction générale .....	7
5.1.3 Le collège des commissaires aux comptes .....	7
5.2. Structure administrative .....	7
5.3. Relation internationale .....	8
5.4. Structure organique de la CNSS/KATANGA 1 .....	8
CHAPITRE II DEROULEMENT DU STAGE.....	10
II.1. Présentation du service .....	10
II.2 Notion théorique sur le service des employeurs et salariés .....	11
II.2.1 L'affiliation des employeurs .....	11
II.2.2 L'immatriculation .....	11

II.2.3 L'assurance volontaire .....	11
II.2.4 La cotisation .....	12
II.2.5 Majoration de retard de déclaration.....	12
II.2.6 Majoration de retard de paiement.....	12
III.3 Les documents utiliser dans le service .....	12
1. Section IES .....	12
2. Section GES.....	13
III.3.1 Les sources d'approvisionnement .....	13
III.3.2 Comment attribue-t-on un numéro d'immatriculation .....	13
III.3.3 Comment faut-il calculer le numéro d'immatriculation et la lettre de contrôle .....	14
<b>CRITIQUES ET SUGGESTIONS.....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>

## **LISTE D'ABREVIATION**

**CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale**

**SO : Secrétariat des Organes**

**SES : Service des Employés et Salariés**

**GES : Gestion des Employeurs et Salariés**

**AISS : International social security association**

**CIPRES : Conférence interafricaine de la prévoyance sociale**

**IES : Section d'Immatriculation des Employeurs et Salariés**

**TO: Taxation d'office**

**MR: Majoration de retard**

## AVANT-PROPOS

Avant toute chose, nous devons rendre grâce à l'éternel notre Dieu qui nous a donné son souffle de vie gratuitement et nous a doté des capacités tant intellectuelles, morales que physique pour parvenir à réaliser le présent rapport de stage.

Ce rapport est présenté suite à la révolution intervenue sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire ans notre pays vers 1971, cette révolution exige donc qu'un(e) étudiant(e) finaliste du premier et deuxième cycle fassent nécessairement un stage à caractère académique. Ce rapport est l'œuvre dont le mérite ne nous revient pas seule mais avec ceux qui de près ou de loin ont contribué pour notre formation.

Ainsi, nous portons nos remerciements au service des employés et salariés, SES en sigle ou nous avons effectué plus particulièrement notre stage à la section GES « Gestion des employeurs et salariés » au chef de service Madame KUYULA NZONGO Olga, au chef de la section GES Monsieur Jean Claude KAULO MALAMBA , à mes encadreurs Monsieur MBIKAY KAYEYE , Monsieur MUSUNG MWENZ Papy , Monsieur KABASELE KANGE Pichou, Madame MUMBA KAMNA Olga et bien d'autres qui malgré leurs multiples occupations, nous ont permis de voir de nos propre yeux la réalité de terrain à travers leurs encadrements.

Bref, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui par leurs soutiens multiformes nous ont accompagné dans ce parcours académique, particulièrement à mon père Charles MULONGOY et ma mère Michou NAWAJ, à ma sœur Tatiane KAZAD, mes frères ANIS et ENIS MUTEBA, à mon cher ami de cœur Elysée MULONGOIE, à ma tendre Ruth MWAMBA, à mes amies,

cousins et cousines. Que tous ceux qui sont proches et chers que nous n'avons pas cité nommément ne se sentent pas oubliés et lésés.

# INTRODUCTION

L'université de Lubumbashi (UNILU) en sigle se trouve dans le devoir d'organiser une session de stage chaque année académique qui permet acquérir petit à petit une expérience professionnelle dans une société ou entreprise.

En effet, après cela il nous est demandé par la faculté de rédiger un rapport de stage qui va de pair avec les enseignements ou connaissances reçues au sein du milieu professionnel sans pour autant tarder passons aux lignes suivantes.

## **PLAN SOMMAIRE**

Outre l'avant-propos et l'introduction, notre présent rapport aura à son sein deux chapitres. Le premier chapitre traitera sur l'aperçu historique de la Caisse nationale de sécurité sociale CNSS en sigle et enfin le deuxième et dernier chapitre examinera le déroulement du stage.

# **CHAPITRE I    APERCU HISTORIQUE DE LA CNSS**

## **Section I.    Historique**

La CNSS a été créé par le décret-loi du 29 juin 1961 organique de la sécurité sociale, elle est redevenue par le décret n<sup>o</sup> 09/53 du 03 décembre 2009 fixant le statut d'un établissement public dénommé INSS aujourd'hui devenue la caisse nationale de sécurité sociale.

Elle est placée sous la garantie de l'Etat et sa tutelle technique et financière exercée par le ministre ayant la prévoyance sociale dans ces attributions. Son siège social est établi à Kinshasa, au n<sup>o</sup> 95 boulevard du 30 juin BP 8933, commune de la Gombe. La caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est chargée de l'organisation du régime générale de sécurité sociale en République Démocratique du Congo.

### **1. Création de la CNSS**

En RDC, la sécurité sociale a été confiée à un organisme spécial appelé INSS qui est placé sous la garantie de l'état. Cet institut a vu le jour lorsque le décret-loi du 29 juin 1961 avait été édicté et promulgué. Il est à noter que la CNSS est un établissement public à lui et une administration bien structurée sur toute l'étendue de la RDC.

## **2. Situation Géographique**

La direction provinciale de la CNSS Katanga 1 est située au croisement des avenues KAPENDA et DJAMENA dans la commune de Lubumbashi, à présent elle se situe sur l'avenue KASAVUBU coin Likasi dans la commune Lubumbashi pour une durée indéterminée.

Bref, la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est un organisme chargé de la gestion du régime général de la sécurité sociale est né de la fusion de trois caisses à savoir :

- Le fond colonial des invalides des travailleurs ;
- La caisse de pension travailleuse ;
- La caisse centrale de compensation pour allocation familiales point de l'article 4 de l'ordonnance n<sup>o</sup> 78-186 de mai 1978.

## **3. Définition et caractère de la sécurité sociale**

La sécurité sociale est un ensemble des mesures tendant à garantir les travailleurs ainsi que leurs familles contre certains risques sociaux relatifs à la loi n<sup>o</sup> 102 u 28 juin 1958, la sécurité n'a pas l'unique méthode de protection que la communauté assure à ses membres poursuivant les mêmes objectifs. Cette protection se repartie en trois catégories qui sont :

- Le régime d'assurance ;
- Le régime de prestation non contributive ;
- Le frais de prévoyance.

#### **4. Mission de la caisse nationale de sécurité sociale**

La CNSS comme le nom l'indique a pour mission :

L'organisation et la gestion du régime général de sécurité sociale du pays dont :

- Les prestations d'invalidité ;
- Les prestations des familles ;
- Les prestations des vieillesse ;
- Les prestations en cas d'accident de travail et des maladies professionnelles ;
- Les prestations des survivants.

Ces prestations ci-dessus sont regroupées en trois grandes branches qui sont :

- ❖ La branche de risque professionnel (accident du travail et maladie professionnelle) ;
- ❖ La branche de pension (vieillesse d'invalidité et de survivant) ;
- ❖ La branche des allocations familiales.

##### **A. Taux des cotisations**

Le taux de cotisation due à la caisse nationale de sécurité sociale est de 18% subdiviser de la manière que voici :

- La branche de risque professionnel : 1,5% à la charge exclusive d'employeur ;
- La branche allocation familiale 6,5% à la charge d'exclusive de l'employeur (celle-ci fonctionne toute l'étendue de la république.

## **B. Les ressources financières de la caisse nationale de sécurité sociale**

Les ressources financières de la caisse nationale de sécurité CNSS sont constituées par :

- Les majorations encourues pour cause de retard dans le paiement de cotisation et l'intérêt monétaire ;
- Les cotisations requises par le financement des différentes branches du régime de sécurité sociale ;
- Les produits de placement de fonds ;
- Les taxations d'office.

Autres ressources attribuées à la caisse nationale de sécurité sociale par les textes législatifs et réglementaire.

NB : les cotisations doivent être faites à la CNSS dans le mois qui suit celui auquel il se rapporte, l'employeur qui ne donne pas les cotisations dans le délai établi est frappé d'une majoration de retard qui a le taux de 0,5% par jour de retard, ça s'applique lorsque l'employeur à déclarer en retard.

## **5. Structure de la caisse nationale de sécurité sociale**

La CNSS est subdivisée en deux grandes structures à savoir : la structure organique et la structure administratives.

### **5.1. Structure organique**

Selon les dispositions du décret-loi n<sup>o</sup> 09/53 du 03 décembre 2009 fixant les statuts d'un établissement public dénommé caisse nationale de sécurité sociale CNSS en sigle les organes statutaires sont :

### **5.1.1 Le conseil d'administration**

Il est un organe triparti de conception d'orientation, de contrôle et de décision présidé par un président du conseil d'administration, il comprend deux représentations de l'état, une représentation des organisations professionnelles des travailleurs et un directeur général.

### **5.1.2 La direction générale**

Elle est l'organe de gestion de la CNSS et est assurée par un directeur général assisté par un directeur général adjoint.

### **5.1.3 Le collège des commissaires aux comptes**

Il assure le contrôle des opérations financières de la société, il est composé de deux personnes issues de la structure professionnelle distincte est justifiant des connaissances techniques et professionnelles.

## **5.2. Structure administrative**

Elle est structurée de la manière que voici :

- Un secrétariat des organes statutaire (S.O)
- Un secrétariat de direction générale
- Une coordination de centre de gestion
- Onze directions centrales
- Cinq directions dans la ville province de Kinshasa
- Treize bureaux de districts
- Dix-huit antennes.

### **5.3. Relation internationale**

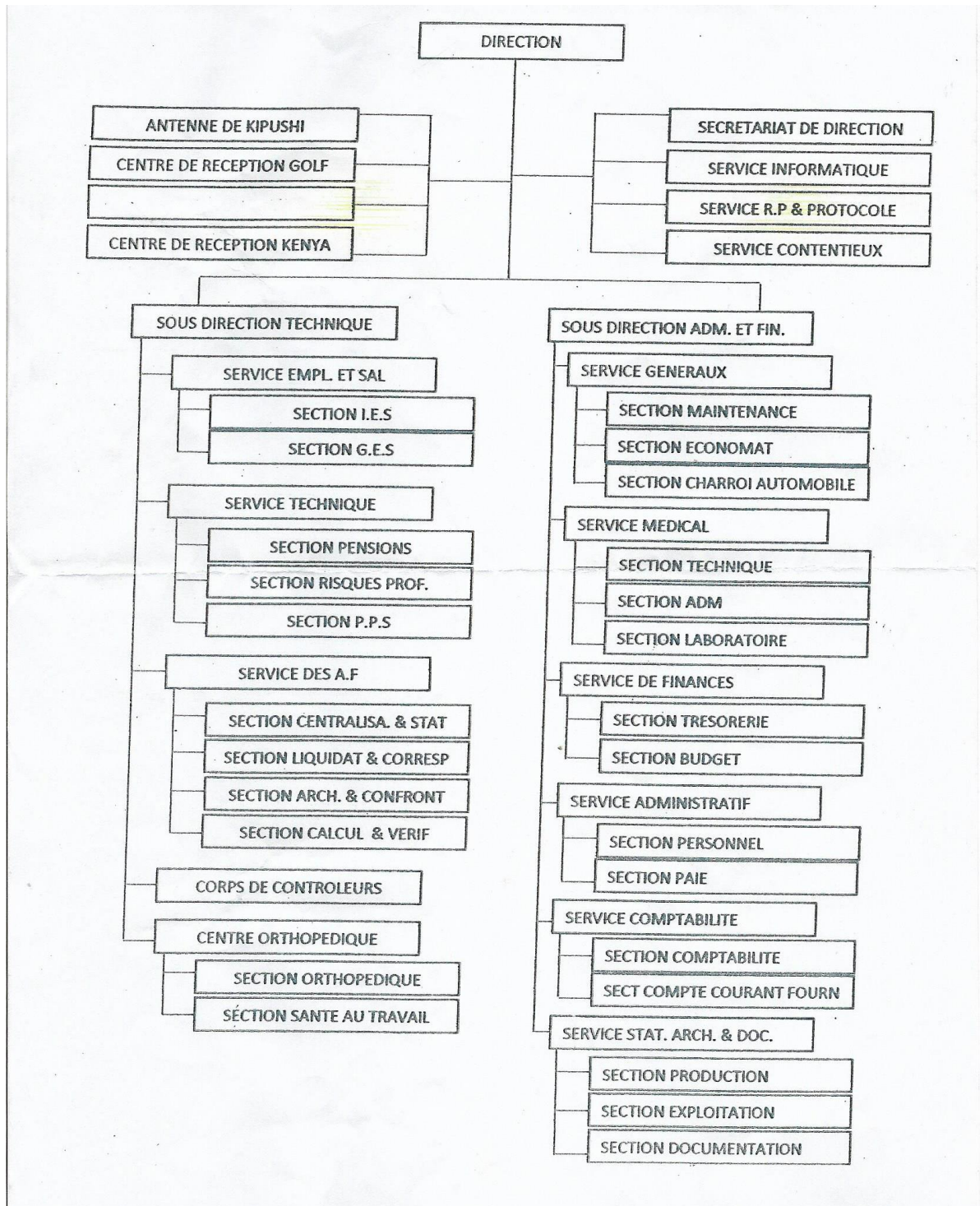
Dans le cadre de développer et promouvoir la sécurité sociale dans notre pays et de s'ouvrir au monde extérieur, la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est membre des organismes internationaux ci-après : **AISS et CIPRES.**

### **5.4. Structure organique de la CNSS/KATANGA 1**

La caisse nationale de sécurité sociale KATANGA 1 est composé de quatorze services qui sont :

- Service administratif 7
- Service de comptabilité 8
- Service de finance 6
- Service médical 4
- Service des archives 9
- Service généraux 2
- Service informatique 12
- Service protocole 14
- Service de secrétariat de direction 10
- Service de contentieux 11
- Service de contrôle 13
- Service technique 3
- Service des allocations familiales 5
- Service des employeurs et salariés 1

# ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA CNSS –KATANGA 1



## **CHAPITRE II DEROULEMENT DU STAGE**

Dans ce deuxième chapitre, il sera question de donner un coup de projection sur notre prestation sur le terrain relatif aux activités effectuées à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Concernant le déroulement de notre stage proprement dit, il y a lieu de souligner que tout s'est passé normalement comme prévu.

En effet, notre accueil a été favorable dans la mesure où la haute hiérarchie de la direction s'est chargée d'assurer l'orientation et l'encadrement de notre stage durant toute la période de formation.

Tour à tour, des explications ont été portées à notre attention sur le déroulement, la manière dont fonctionnent la caisse nationale de sécurité sociale et le service des employeurs et salariés en particulier.

### **II.1. Présentation du service**

Le service des employeurs et salariés, c'est l'un de service de la sous-direction technique chargé de l'assujettissement des employeurs et travailleurs ainsi que de la gestion de comptes courants employeurs.

Ce service est subdivisé en deux sections :

- La section de la gestion des employeurs et salariés (GES)
- La section d'immatriculation des employeurs et salariés (IES)

## **II.2 Notion théorique sur le service des employeurs et salariés**

Pour mieux comprendre ce service quelques explications associées à la pratique nous ont été données concernant les opérations effectuées dans ce service.

### **II.2.1 L'affiliation des employeurs**

L'affiliation est un procédé qui permet à la caisse d'identifier un employeur à travers des formulaires de demande d'affiliation (mod AE), de lui attribuer un numéro d'affiliation, de l'enregistrer comme partenaire cotisant et de lui délivrer un certificat d'affiliation.

### **II.2.2 L'immatriculation**

C'est une opération qui consiste à identifier un travailleur à travers le formulaire de demande d'immatriculation (mod IMT), lui attribuer un numéro d'immatriculation, l'enregistrer comme un assuré de la caisse et lui délivrer une carte de sécurité sociale après capture biométrique, permet d'avoir un fichier travailleur, celui-ci aide à savoir le nombre des travailleurs soumis au régime de la sécurité sociale.

### **II.2.3 L'assurance volontaire**

C'est toute personne qui a été affiliée au régime de la sécurité sociale pendant trois ans au moins dont six mois consécutifs à la date où elle cesse de remplir les conditions d'assujettissement, a la faculté de demeurer volontairement assujetti à la branche de pension et des risques professionnels.

Les documents de cette section sont :

- Le mod IMT
- Le mod AE

Pour plus d'informations la section de la gestion des comptes courants qui était autrefois manuelle est en train d'être informatisée totalement, elle utilisait des fiches physiques et maintenant informatisées.

#### **II.2.4 La cotisation**

La cotisation est effectuée mois par mois ou quinze jours du mois qui suit la période concernée par la déclaration avec une tolérance de cinq jours, c'est-à-dire l'employeur à cinq jours de tolérance pour faire sa déclaration.

#### **II.2.5 Majoration de retard de déclaration**

C'est une pénalité qui s'applique lorsque l'employeur dépose sa déclaration au-delà du délai prévu.

#### **II.2.6 Majoration de retard de paiement**

C'est une pénalité de retard de paiement dues de plein droit le jour qui suit la date de règlement mentionnée sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire.

### **III.3 Les documents utiliser dans le service**

#### **1. Section IES**

- La table de lettre de contrôle
- T24
- Le registre

## 2. Section GES

- Le mod DC
- La feuille de paie
- Le relevé de taxation d'office (30%)
- Le relevé de majoration de retard (payer ou déclarer en retard)
- Le relevé de compte qui s'accompagne avec la mise en demeure (utiliser lors de la réclamation des montants non payer).
- Le mod DC : déclaration complémentaire de cotisation (lorsque les contrôleurs trouvent des irrégularités lors des contrôles chez l'employeur).

### III.3.1 Les sources d'approvisionnement

- Les dons et legs
- Les pénalités (TO et MR)
- Les subventions de l'état
- Les produits de placement des fonds qui est la ressource de la caisse
- Les cotisations des employeurs pour leurs travailleurs.

### III.3.2 Comment attribue-t-on un numéro d'immatriculation

Le numéro d'immatriculation comprend 18 chiffres représentant en 7 zones avec une lettre de contrôle :

- **Première zone** : un chiffre représentant l'indice de sexe masculin (1) ; (2) chiffre l'indice féminin.

- **Deuxième zone** : six chiffres représentant l'indice de la province les deux premiers chiffres représentant la province du travailleur ;
  - Troisième chiffre représentant l'indice du secteur d'origine ;
  - Quatrième chiffre représentant l'indice du district ;
  - Sixième chiffre représentant la location d'origine ;
- **Troisième zone** : quatre chiffres représentant l'année de naissance du travailleur ;
- **Quatrième zone** : deux chiffres représentant le mois de naissance du travailleur ;
- **Cinquième zone** : deux chiffres représentant le jour de naissance du travailleur ;
- **Sixième zone** : représentant la case de différenciation, c'est-à-dire il y a similitude a ressemblance on met (0) ;
- **Septième zone** : deux chiffres représentant le rang de naissance du travailleur.

### **III.3.3 Comment faut-il calculer le numéro d'immatriculation et la lettre de contrôle**

Pour calculer la lettre de contrôle, on prend les douze premiers chiffres, on le divise par vingt-trois le résultat trouver on le multiplie par vingt-trois étant considéré les trois derniers chiffres en le sous raillant des douze premiers chiffres, le résultat trouvé est ajouté aux six chiffres et on les divise par vingt-trois. Le résultat trouvé est considéré étant la partie décimale est on l'affronte aux chiffres qui se trouvent à la lettre de contrôle.

## **A. Relation avec les agents de la direction**

C'est dans l'esprit de joie, de collaboration et de bonne entente que nous avons passé notre période de stage. Nous avons noué des relations sincères et positives avec tous les travailleurs du service des employeurs et salariés qui n'ont pas manqué de nous guider pour un meilleur apprentissage.

## **B. Relation avec les encadreurs**

Pour ce qui est de la supervision de notre stage, ils se sont donné chaque fois la peine de nous suivre et de nous surveiller afin de nous amener à mieux occuper le temps nous imparti.

La notion relative et à l'importance du travail, nous a été chaque fois communiqué pour nous réveiller intellectuellement conformément à notre conduite et à notre application pendant le déroulement de notre stage.

# **CRITIQUES ET SUGGESTIONS**

## **1. Critiques**

- Du côté positif : c'est la manière dont nous avons été reçus à la CNSS, l'accueil chaleureux et sympathique qu'ils nous ont réservé ;
- Du côté négatif : c'est le non-respect de l'heure de début de travail chez quelques agents.

## **2. Suggestions**

Nous suggérons à la caisse nationale de sécurité sociale dans la mesure du possible :

- Penser à une petite rémunération pour les stagiaires reçus pendant ce temps ;
- Penser à faire des rotations des stagiaires dans différents bureaux au services pour acquérir et ouvrir l'esprit de ces derniers en ce qui concerne le fonctionnement des différents services ;
- Penser à maximiser les séances d'encadrement pour que les stagiaires apprennent et connaissent le fonctionnement général sur la société.

## **CONCLUSION**

Nous pensons conclure en disant que nous venons de passer notre stage académique à la caisse nationale de sécurité sociale. C'est avec beaucoup de plaisir et d'abnégation que nous avons accompli les tâches qui nous ont été confiées par nos responsables de cette société comme nous ne le dirons jamais assez ce temps de stage académique nous a réellement donné l'occasion de nous faire valoir et attesté notre capacité d'adaptation au milieu professionnel.

